

PREPARATION EAT 2024

STUDIOS DU
COURS

EAT-stage class-2324

Danse Classique ADMISSIBILITE / Variation 2ème cycle

PRENOM NOM :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Date et lieu de naissance :

Personne à prévenir en cas d'accident et coordonnées :

Variation imposée travaillée : Variation n°3- Fin de 2ème cycle, fille classique.

Chorégraphe : Yannick Stephan

Intervenante : Véronique BELLAZINI

JOURNEES D'ACCOMPAGNEMENT EAT : cours technique offert + atelier EAT*

- vendredi 6 octobre vendredi 20 octobre vendredi 10 novembre
 vendredi 24 novembre jeudi 30 novembre lundi 4 décembre
 vendredi 15 décembre 2023

* *Planning détaillé sur demande. Nous contacter.*

STAGES PREPARATION ADMISSIBILITE

- Finalisation déchiffrage variation**

Le dimanche 22 octobre 2023 de 9h30 à 17h (6h)

Date limite d'inscription le 13 octobre 2023

- accompagnement dimension technique et interprétation de la variation**

Le dimanche 12 novembre 2023 de 9h30 à 13h30 (4h)

Date limite d'inscription le 3 novembre 2023

Lieu de formations :

Les Studios du Cours

76 rue du Rouet. 13008 Marseille

☎ 04 91 33 12 23

✉ inscription@lesstudiosducours.com

Conditions d'inscription

Pré-inscription :

Prise en compte à réception de la fiche d'inscription complétée et envoyée par mail.

Inscription :

Validation de l'inscription à réception, par voie postale, des éléments suivants :

- Fiche d'inscription remplie
- CV
- Lettre de motivation et projet professionnel
- **Règlement par chèque ou virement de la totalité du montant** de la/les formation(s) souhaitée(s)

Chèque. : à l'ordre des Studios du Cours

Virement : IBAN FR76 4255 9100 0008 0037 6776 733

BIC : CCOPFRPPXXX

Coûts pédagogiques

- Adhésion obligatoire aux Studios du Cours** : 20€
- Forfait journée d'accompagnement à l'EAT** (un cours offert + atelier EAT) : 35 €
(Nb de journées) ____ x 35€ = _____ €
- Stage 22 octobre 2023** finalisation déchiffrage variation (6h) : 90€
- Stage 12 novembre 2023** accompagnement technique et interprétation (4h) : 60€

Règlement financier

Tenir compte des dates limites d'inscription signalées

Tout stage commencé est dû en entier.

Seul un cas de force majeure peut donner droit à un remboursement en cas d'absence du stagiaire (voir CGV).

Le centre se réserve le droit d'annuler une session si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Le stagiaire

Je déclare avoir pris connaissance du règlement financier

(Signature précédée de la date et mention « lu et approuvé ») :

CADRE RESERVE à l'ADMINISTRATION

dossier complet

règlement acquitté

Date :

Visa